

**Conseil d'école du 15 novembre 2011 18h**  
**école Saint Exupéry CHAURAY**

**Les membres du conseil d'école :**

M. Paquet inspecteur de l'Education Nationale, absent excusé.

Les enseignants de l'école :

M. Gendron, Mme Arrivé, Mme Laucoin, Mme Peignelin, M. Houitte, Mme Millet, Mme Lalande, M. Biraud, Mme Huort, Mme Jozeau, M. Decroix, Mme Birard, Mme Parvaud, Mme Haas, Mme Thomas

M. Guévelou, Mme Menay-Gadolet, Mme Texereau : absents excusés

Les parents élus aux élections du 14 octobre :

M. Brosseau, M. Ferret, Mme Pissy, Mme Dumérat, Mme Félix, Mme Brothé, Mme Hochedez, Mme Métayer-Mirtil, Mme Perdriaux, Mme Bisserier, Mme Reysset, Mme Racque, Mme Ozturk, Mme Cousinot, Mme Rabosseau, Mme Musellec: absentes excusées

L'équipe municipale :

M. Brossard : Maire de Chauray

M. Bouthillier : 1<sup>er</sup> Adjoint

Mme Mathé : Adjointe aux affaires scolaires

M. Toribio : Directeur Général des services

M. Printemps : Directeur des affaires scolaires et Responsable du restaurant scolaire

M. Mathieu : Délégué Départemental de l'Education Nationale

A. Ruault : Directeur de l'école et Président de séance

Y. Gendron : Secrétaire de séance

**Ordre du jour :**

Effectifs

Règlement intérieur de l'école

Règlement du restaurant et de l'accueil périscolaire

Projets pour l'année 2011-2012

Projet éco école

Propositions du conseil des maîtres suite à l'augmentation des effectifs.

Questions diverses transmises par le comité de parents

Manque de WC adaptés à l'accueil périscolaire

Problèmes de stationnement et de circulation devant l'école et la garderie

Equilibre alimentaire des menus au restaurant scolaire.

**Effectifs**

Après l'ouverture d'une 14<sup>ème</sup> classe, les effectifs de l'école au 15 novembre 2011 sont de 351 élèves dont 10 élèves dans la Classe d'Intégration Scolaire, + 35 élèves par rapport à l'année dernière.

CP Mme Laucoin 26 élèves

CP Anne Sophie Arrivé et Rachel Maillet 26 élèves

CP-CE1 Yann Gendron 25 élèves (19+6)

CE1 Myriam Peignelin 24 élèves

CE1 Jean Pierre Houitte 23 élèves

CE1-CE2 Julie Menay-Gadolet et Rachel Maillet 26 élèves (16+10)  
CE2 Arnaud Biraud 26 élèves  
CE2 Manuel Guévelou et Magalie Parvaud 22 élèves  
CM1 Olivier Decroix 30 élèves  
CM1 Karine Lalande 29 élèves  
CM1-CM2 Juliette Birard et Nathalie Allard 26 élèves ( 10+16)  
CM2 Sophie Millet 29 élèves  
CM2 Béatrice Jozeau 29 élèves  
CLIS Sandrine Huort 10 élèves

taux d'encadrement : 26,2 élèves par classe ( 26,4 l'année dernière)

Pour demander une nouvelle ouverture, il faudrait 365 élèves.

A ce jour, les prévisions pour l'année prochaine sont :

69 CP, 71 CE1, 69 CE2, 58 CM1 et 69 CM2 pour un total de 336 élèves

25 élèves en plus ont été inscrits cette année.

### **Présentation des autres adultes de l'école**

- **Françoise Texereau** : enseignante du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées pour les Enfants en Difficulté ). Mme Texereau est affectée au secteur de Chauray / Chaban. A noter que cette année, elle travaillera presque exclusivement avec les élèves de Chauray ;
- **Fabienne Haas** : est présente à mi-temps sur l'école sur un poste adapté. Elle travaille avec des petits groupes d'enfants ;
- **Nathalie Thomas** : psychologue scolaire et **Nadine Taveau** : psychologue scolaire pour les élèves de la CLIS. La psychologue scolaire cherche ce qui peut bloquer l'enfant pour apprendre. Elle fait des bilans et des suivis sur le temps scolaire, elle travaille sur les relations avec les familles. Mme Thomas précise que les enseignants du RASED étant de moins en moins nombreux, nous avons beaucoup de chance à Chauray de pouvoir bénéficier de leur aide sur une grande partie de leur emploi du temps ;
- **Mme David** : médecin scolaire pour le secteur de Niort ;
- **Sonia Niethammer** : enseignante référent qui assure le suivi de scolarité des enfants handicapés ;
- **Natacha Poumarat** : Aide à la Vie Scolaire pour les élèves de la CLIS ;
- **Marina Lorgeoux et Stéphanie Robelin** : Aides à la Vie Scolaire pour des élèves de CE1 et de CM1. A noter que ce sont des contrats non-renouvelables et que celui de Melle Lorgeoux se termine en décembre et qu'aucun remplacement n'est prévu à ce jour ;
- **Richard Bonnenfant** : éducateur sportif de la ville de Chauray. M. Bonnenfant intervient avec toutes les classes de l'école ;
- **Rose Edmunds** : assistante anglaise qui est à l'école le mardi, d'octobre à avril, Mme Laucoin en est la référente ;
- **Julie Auriault** : présente deux après midis par semaine à l'école pour prendre en charge les enfants du voyage. A ce jour, 6 enfants du voyage sont scolarisés à l'école et nous attendons l'arrivée de 3 autres enfants. A noter que les enfants du voyage scolarisés à Chauray sont assez assidus et très bien intégrés au sein des élèves.

### **Règlement intérieur.**

L'entrée des élèves se fait le matin à 8h50 par le portillon. Des adultes assurent la surveillance à l'entrée de l'école et dans la cour. Le portillon est fermé le soir à 16h30.

La sortie des classes dans les 2 bâtiments se déroule bien avec la carte. (En cas de perte, il ne faut pas hésiter à en demander une autre). La remise des enfants aux familles se déroule aussi sans

difficulté. Il est soulevé quand même que certains enfants sortent parfois avec une carte et attendent ensuite leurs parents dehors.

Quand un enfant n'a pas sa carte de sortie et que les parents ne sont pas joignables, l'enfant va en garderie. Le soir, il n'y a plus d'enfant dans les cours de l'école.

M. Ruault rappelle que la prise de médicaments y compris les médicaments homéopathiques est interdite à l'école sauf avec un projet d'accueil individualisé réalisé avec le médecin scolaire, ou en faisant une demande d'application d'un traitement médical en cas de maladie chronique (document à demander à l'école) avec l'ordonnance du médecin traitant.

Le règlement départemental des écoles des Deux Sèvres a été modifié. (arrêté du 22/11/2010)  
Des domaines ont été rajoutés ou précisés : l'inscription des élèves sur Base élèves, l'autorité parentale, la scolarisation des élèves handicapés, l'assiduité scolaire...

Le règlement de l'école a donc aussi été modifié, M. Ruault ayant travaillé en collaboration avec Mme Crépeau, directrice de l'école maternelle.

M. Mathieu demande pourquoi le règlement n'est pas fait en collaboration avec l'équipe de Chaban, autre école de Chauray. M. Ruault répond que c'est plus compliqué de se réunir avec la collègue de Chaban pour des raisons d'emploi du temps et qu'historiquement, les écoles ne sont pas habituées à travailler conjointement.

M. Brosseau demande des précisions quant à l'obligation pour les parents d'assurer les enfants sur le temps scolaire. M. Ruault explique que l'assurance personnelle n'est pas obligatoire mais fortement conseillée. Si les parents n'assurent pas leur enfant, l'assurance de l'école prend le relais. Mme Jozeau précise tout de même que l'assurance personnelle de chaque élève nous est demandée lors de déplacement avec nuitée.

Vote du nouveau règlement de l'école :  
Le règlement est accepté à l'unanimité.

### **Présentation des chartes de la Mairie concernant le restaurant scolaire et l'accueil périscolaire :**

- « **Charte du savoir vivre et du respect mutuel à la garderie municipale** »
- « **Charte de vie au restaurant scolaire** »

Ces deux chartes seront transmises aux familles afin qu'enfants et parents fréquentant ou comptant fréquenter le restaurant scolaire et/ou l'accueil périscolaire les lisent et les signent. Elles seront également affichées dans les lieux concernés (comme demandé par les élèves de CM lors d'une réunion des délégués).

Mme Mathé insiste sur le fait que ces chartes ont été établies dans le but d'un respect mutuel entre adultes et enfants ainsi qu'entre enfants. Il est précisé que si les enfants sont en général respectueux des parents et des enseignants, il n'en est pas toujours de même pour le personnel municipal.

Il est conseillé au personnel municipal de bien toujours faire remonter les informations aux enseignants et aussi de garder une certaine distance avec les enfants pour ne pas que ceux-ci les considèrent trop comme des amis.

### **Projets d'actions pour l'année :**

- Toutes les classes de l'école sont affiliées à l'USEP, association sportive pour les écoles

primaires et vont participer à des rencontres inter classes ou de masse (rencontre athlétisme en octobre et en mai, rugby en décembre...) avec des objectifs civiques ( respect des autres, des règles...);

- Visite de l'exposition et ateliers à Saint Marc La Lande pour toutes les classes de l'école.
- 3 classes ( le CE2 de Mr Biraud, le CE1-CE2 de Mme Menay-Gadolet, le CM1 de Mme Lalande ) vont participer au projet fédérateur suite à cette exposition avec l'aide d'une intervenante en arts visuels ;
- Éco-Ecole : l'école s'est inscrite au programme éco-école. Le sujet travaillé cette année sera celui des déchets. Ce projet nécessite la participation de volontaires dans l'équipe enseignante, parmi les délégués d'élèves, ainsi que parmi les parents d'élèves. Un appel à candidature est lancé. M. Brosseau se propose de faire remonter l'information aux parents de l'APE mais d'ores et déjà, Mme Pissy, Mme Brothé, Mme Reysset et Mme Racque se portent volontaires ;
- Spectacles au CAC et JMF : demandés par les classes de l'école en attente de réponse ;
- « École et cinéma" pour les CP, les CP-CE1, les CE1, les CE1-CE2, les CE2 et les Clis. Il y a 3 séances par an au cinéma de La Crèche ;
- Participation de classes au prix littéraire les Incorruptibles dont le vote aura lieu en mai ;
- Il est prévu une semaine banalisée dans le courant de l'année pour toutes les classes sur l'apprentissage des gestes de 1ers secours ( Attestation aux Premiers Secours) ;
- Des formations cyclistes ou piétons et prévention routière sont prévues pour tous les élèves (Attestation de Première Education à la Route, Prévention Maif) ;
- Pratique de l'escrime pour les CM2 ;
- Activité canoë kayak en mai juin pour les CM2 à Echiré ;
- Étude des fables de La Fontaine pour les CM2 suite à la remise du livre des fables en juin à tous les élèves ;
- Correspondance scolaire pour les élèves de CM2 ( Mme Millet) et CM1-CM2 ;
- Lecture de livres pendant la pause méridienne pour les élèves de CP et CE1 par les bénévoles de l'association « lire et faire lire » ;
- Sortie au musée de l'école à La Tournivelle pour les CP.

#### **Sorties avec nuitée :**

- Les CP sont partis 2 jours à Coutières les 10 et 11 octobre ;
- Les CE2 ( Mr Biraud) et CE1-CE2 ont le projet de faire un séjour de 4 jours dans le Périgord en avril ;
- Sortie vélo dans l'île de Ré pour les élèves de CM2 de Mme Jozeau et d'une classe de CM2 de Sainte-Néomaye.

Après questionnement de parents d'élèves, il est précisé que, compte-tenu de la taille de l'école, il est difficile de faire bénéficier à tous les élèves d'un même niveau de projets totalement identiques. L'équipe enseignante reste confiante quant au fait qu'un élève aura l'occasion de faire plusieurs projets intéressants au long de son passage dans l'école.

Les sorties sont financées par les parents d'élèves (coopérative), l'association de parents (sous forme de subvention) et par la municipalité (qui verse un peu plus de 30 euros par enfant). De plus, la plupart des sorties ne pourrait pas se faire sans la mise à disposition d'un car par la municipalité et sans la grande disponibilité du chauffeur : M. Fédeau.

#### **Propositions du conseil des maîtres suite à l'augmentation des effectifs.**

La population de Chauray va passer de 5000 à 7000 habitants en quelques années.

Les effectifs de l'école augmentent donc depuis plusieurs années : (+ 27 % en 4 ans)

268 élèves pour 10 classes en 2008-2009,  
291 élèves pour 11 classes en 2009-2010,  
323 élèves pour 12 classes en 2010-2011  
et 341 élèves pour 13 classes en 2011-2012.

Avec les élèves de la clis, plus de 350 élèves sont scolarisés cette année scolaire.

Plus de 100 constructions sont encore prévues d'ici juin 2013. Dans la configuration actuelle de l'école, il nous semble difficile d'accueillir encore de nouveaux élèves tout en veillant à leur bien être, leur sécurité et en conservant une sérénité pour enfants et adultes.

Nous avons mené une réflexion à ce sujet en conseil des maîtres.

**Voici nos propositions :**

### **Envisager :**

- **Une nouvelle sectorisation** pour ne pas déséquilibrer les effectifs des 2 écoles de la commune. Jacques Prévert qui a 4 classes a eu une menace de fermeture à la rentrée 2011-2012.

**La modification de l'accueil des élèves au self** : une 2<sup>ème</sup> chaîne de distribution et un 2<sup>ème</sup> accès pour éviter les files d'attente trop longues et sources d'excitation pour les élèves. Cette attente existe toujours malgré la modification des horaires de la pause méridienne. Cette modification, à l'essai cette année, est contraignante pour l'organisation pédagogique des enseignants et notamment pour la prise en charge des élèves par Mme Texereau.

- **La construction d'un nouveau bloc sanitaire** adapté aux élèves de 6 à 12 ans.

Actuellement, le bloc sanitaire (garçons et filles) du bâtiment cycle 3 se compose de 10 WC et 3 urinoirs. Les sanitaires du bâtiment cycle 2 ne sont pas utilisables pendant les récréations pour des raisons de sécurité (difficulté de surveillance) et doivent servir à de plus en plus d'élèves.

- **La construction d'un 2<sup>ème</sup> préau.** Le préau actuel d'une superficie de 240 m<sup>2</sup> ne peut accueillir les 350 élèves en cas de mauvais temps. Il se révèle dangereux pour accueillir autant d'élèves.

- **La construction d'un 3<sup>ème</sup> bloc** de plusieurs salles, situé en prolongement du bâtiment cycle 2 avec une sortie indépendante vers l'extérieur.

Les locaux utilisés pour la bibliothèque, l'accueil des enfants du voyage, (de plus en plus nombreux sur la commune suite à la réalisation d'aires d'accueil) et la grande salle du bâtiment cycle 2 sont indispensables à notre fonctionnement.

Le bâtiment de cycle 3 accueille plus de 200 élèves, celui de cycle 2 150 élèves. A chaque récréation, les temps d'entrée et la sortie des bâtiments ainsi que la remise des enfants aux familles à 16h30 s'effectuent sur de longues durées.

La consultation des enseignants et parents d'élèves sera souhaitable pour donner un avis sur les nouveaux projets de construction à venir.

### **Réponse de la Mairie :**

S'il est légitime de se projeter, il ne faut pas pour autant s'alarmer. L'école est et a toujours été une priorité à Chauray. La municipalité a déjà anticipé l'arrivée de nouveaux élèves et planifié plusieurs solutions. Celles-ci sont débattues à l'heure actuelle et M. Brossard et son équipe ne peuvent tout dévoiler pour l'instant.

Néanmoins, l'équipe municipale nous confie que la **révision de la sectorisation** a déjà débuté (de nouvelles familles ont été orientées vers l'école de Chaban), la **création d'un nouveau bloc**

**sanitaire** est un projet à l'étude.

**L'équipe enseignante et les parents seront consultés** pour la mise en œuvre de ces projets.

Reste une question que l'équipe enseignante juge toujours en suspens : pour palier à un temps trop court pour permettre à tous les élèves de manger, les enseignants ont aménagé leurs horaires de manière provisoire pour cette année mais préféreraient qu'une solution plus pérenne soit proposée pour l'avenir. Les horaires décalés entre le cycle 2 et le cycle 3 engendrent une gêne au niveau pédagogique et les enseignants estiment que l'attente à la cantine est trop longue pour les élèves qui ont tendance à s'agiter dans la file d'attente. Agitation qui se répercute lors du repas. Les enseignants se demandent si une deuxième chaîne de distribution au restaurant scolaire ne permettrait pas de réduire l'attente des élèves et ainsi le temps de prise du repas.

Ce à quoi il leur est répondu qu'il n'y a eu aucune remontée d'information de la part des élèves quant à leur temps d'attente dans la file et qu'il ne serait pas judicieux de mettre en place une deuxième chaîne de distribution car cela engendrerait un encombrement trop important de la salle à manger.

Question des parents d'élèves : puisque le nombre d'élèves augmente et que le nombre de classes et d'enseignants augmente en conséquence, pourquoi n'en est-il pas de même pour le nombre de personnes encadrant au sein du personnel municipal ? N'est-il pas plus difficile pour eux de surveiller de plus en plus d'enfants ?

M. Brossard répond que l'école de Chauray est particulièrement bien dotée en personnel.

Les parents proposent finalement que la municipalité annonce officiellement ses projets pour palier aux inquiétudes éventuelles. Ce à quoi l'équipe présente répond que les parents inquiets peuvent sans problème se renseigner auprès de la mairie.

### **Questions diverses des parents élus au conseil d'école**

Manque de WC adaptés à l'accueil périscolaire

- Projet à l'étude, une solution sera proposée d'ici la rentrée 2012 ;

Problèmes de stationnement et de circulation devant l'école et la garderie

- Il semblerait que les problèmes viennent principalement du manque de civisme de certains parents qui refusent systématiquement d'aller se garer aux places prévues à cet effet et préfèrent s'arrêter au milieu de la chaussée. Le problème de parents démarrant en trombe après avoir déposé leurs propres enfants est également soulevé. Les parents s'interrogent sur la sécurité des autres enfants. Il est proposé que la police municipale voire nationale soit présente plus souvent aux heures d'arrivée et de départ des élèves.

Equilibre alimentaire des menus au restaurant scolaire.

- M. Printemps explique que l'équilibre des repas ne se fait pas sur un seul mais sur 20 repas. Les menus sont présentés à une nutritionniste qui donne son aval. Les portions sont grammées et les critères de sélection précis. M. Printemps ne fait donc pas l'inventaire de ces derniers au cours du conseil d'école mais invite tout parent inquiet à venir le rencontrer.

Conclusion de M. Mathieu : Il est légitime que l'équipe enseignante exprime ses craintes au cours d'un conseil d'école, tout comme il est légitime de la part de l'équipe municipale de répondre comme elle l'a fait.

Le président de séance

Le secrétaire